

République Française

Département de la Savoie

COMMUNE DE SAINT JEAN DE LA PORTE
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2022-05-30
 Séance du mardi 13 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le treize septembre à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Alain COMBAZ, *Maire*.

Etaient présents : Laure TRUNFIO, Jean-Luc BOCQUIN, Magali SEGARD, Corentin LALLAU BAZIN, Emilie VELLETAZ, Brigitte CHARPIN & Françoise BOISSET (8).

Etaient excusés : Michel GRANGE / pouvoir à Anne BELLEMIN-LAPONNAZ, Gaëtan DE GRACIA, Virginie FREYNET TICHADOU / pouvoir à Brigitte CHARPIN, Michaël CHARMEAUX / pouvoir à Alain COMBAZ & Jérôme BROC / pouvoir à Magali SEGARD (5 / 4 pouvoirs).

Etaient absents : David SANTIN-JANIN (1).

Date de convocation : 18 août 2022.

Nombre de Conseillers en exercice : 15.

Magali SEGARD a été élue secrétaire.

Anne BELLEMIN-LAPONNAZ, arrivée à 20 heures 08, a pris part au vote de cette dernière délibération.

OBJET : TAXE D'AMENAGEMENT / TAXE D'AMENAGEMENT MAJOREE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les 2 délibérations suivantes :

N° DATE	TAUX	SECTEUR	EXONERATIONS	STATIONNEMENT Valeur forfaitaire
2012-11-52 23 novembre 2012	5 %	-	Néant	2 000.00 € Par place
2021-06-38 22 octobre 2021	20 %	Carnavet (bas) Section YB Parcelles 37 (en partie), 88, 90 et 99 (en partie), 100, 106 et 182 (en partie), 193, 244, 255, 256, 257 et 258	Néant	2 000.00 € Par place

Après délibération, le Conseil Municipal vote :

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	13 Tous les élus présents/représentés

↳ **Valide** les 2 décisions ci-dessus référencées, en l'absence de volonté de modifier ces éléments,

↳ **Invite** Monsieur le Maire à poursuivre l'exécution de la présente délibération, en l'autorisant à signer tout document de nature administrative, technique et financière nécessaire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

La Secrétaire,
Magali SEGARD

Le Maire,
Alain COMBAZ



Magali Segard

Alain Combaz